

MAIRIE DE PARIS



LETTRE aux habitants

Octobre 2017 ■ N°1

L'AMÉNAGEMENT DE LA PORTE DE VINCENNES

Depuis 2002, la Ville de Paris a engagé le Grand Projet de Renouvellement Urbain de la Porte de Vincennes et une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) a été créée. En concertation avec les habitants, ce projet verra le réaménagement des espaces verts et publics, un renforcement des continuités urbaines, la création d'équipements publics... Le tout en vue d'améliorer le cadre de vie.



mairie
paris 20



Espaces verts et espaces publics requalifiés, bureaux, activités et commerces, équipements sportifs et culturels, résidences pour étudiants...
Récapitulatif du programme annoncé.



La Porte de Vincennes prépare son renouveau : à cheval sur les 12^e et 20^e arrondissements de Paris, en bordure de Saint Mandé, Vincennes et Montreuil, ce territoire de 27 hectares est entré fin 2016 en phase opérationnelle.

Un projet urbain initié en 2002

C'est dès 2002 que la Ville de Paris a projeté le réaménagement de ce secteur dans le cadre du Grand Projet de Renouveau Urbain (voir p. 6). Les requalifications conduites depuis 2006 concernent :

- l'avenue de la Porte de Vincennes ;
- le boulevard Carnot ;
- la partie en franchissement de la rue de Lagny, les rues Noël-Ballay et Fernand-Foureau ;
- les tramways T3a et T3b.

A partir de 2008, la Ville de Paris a engagé les études pour définir les grandes orientations en matière d'aménagement de la Porte de Vincennes. En parallèle, une démarche participative a été menée avec les habitants et usagers du secteur. Elle s'est achevée en 2012 par une exposition au niveau des stations du tramway.

À la suite, une enquête publique s'est déroulée en 2014 et de nombreuses réalisations ont vu le jour :

- création d'une crèche (12^e), livraison de logements (Paris Habitat) rue Reynaldo Hahn (20^e) ;
- réalisation de logements (Paris Habitat) et d'une bibliothèque rue de Lagny (20^e) ;
- réhabilitation Plan Climat Energie des logements RIVP, Porte de Vincennes (12^e et 20^e), rue de Lagny (20^e), rue Elie Faure (12^e), rue du commandant L'Herminier (20^e) et avenue Lamoricière (12^e) ;
- réduction de la vitesse à 70 km/h sur le boulevard périphérique et pose d'un revêtement phonique atténuant le bruit (équivalent à - 20% du trafic) ;
- requalification du square Cristino-Garcia (20^e) ;
- rénovation du groupe scolaire Lamoricière.

En 2013, le Conseil de Paris a voté la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) et a confié fin 2015 l'opération d'aménagement à la SEMAPA (voir zoom p. 4).



© Daniel Rousselot/SEMAPA

Le cours de Vincennes circulé depuis fin 2012 par le Tramway T3

Une nouvelle centralité

En 2019, le réaménagement des espaces verts débutera par les squares Delaporte **V1** et Carnot **V3**, suivi, fin 2019-début 2020, par le jardin Carnot étendu, situé de l'autre côté du boulevard, **V4** et par le square de la Paix **V2**. Les abords du square Cristino Garcia (20e) seront, quant à eux, rénovés à l'horizon 2022 **V5**.

Ces espaces verts pourront accueillir des aires de jeux, de sport, des zones de détente, etc... De nouvelles pistes cyclables et des allées piétonnes seront créées.

Les pieds des immeubles existants implantés en bordure des jardins seront végétalisés et retravaillés afin de redonner de l'intimité aux logements situés en rez-en-chaussée.

Des talus végétalisés ou des bâtiments bas d'activités **E** et **F**, seront implantés en bordure du boulevard périphérique, pour protéger les bâtiments de logements des nuisances sonores et visuelles.

Les places de stationnement supprimées par les aménagements seront recrées en sous-sol des nouveaux bâtiments.

Des nouvelles continuités urbaines

Trois chantiers d'importance majeure visant à renforcer les liens entre Paris et les communes voisines, surplomberont le boulevard périphérique :

- la reconfiguration de l'échangeur central **1**. Les espaces vides seront comblés par une dalle, prolongeant l'avenue de la Porte de Vincennes jusqu'à l'avenue Gallieni, à Saint-Mandé. Un mail, des pistes cyclables, des allées piétonnes, et deux petits bâtiments d'activités/commerces

seront implantés pour en faire un lieu de vie et d'échanges ;

- la création d'un gymnase-pont **I2**, au-dessus du boulevard périphérique : cet ouvrage innovant, comportera une salle multisports, une salle de danse et un dojo ;
- la réalisation d'une passerelle piétonne **2**, qui reliera le jardin Carnot à la rue du Chaffault.

Une nouvelle attractivité

À proximité immédiate du gymnase, une résidence étudiante **I1**, d'environ 150 logements, sera construite en surélévation d'un hangar de stockage de la RATP. La livraison de la résidence et du gymnase est programmée début 2020.

Au nord du quartier, d'autres équipements publics sont prévus après la démolition de l'immeuble d'habitation 3-5-7, rue Cristino-Garcia et de l'annexe du collège Lucie Faure (reconstruite à proximité de son bâtiment principal, rue des Pyrénées, à l'été 2019).

Ainsi, une nouvelle voie de circulation **3**, regagnant la rue Maryse Hilsz depuis la rue de Lagny, irriguera ce secteur vers 2022, avec un bâtiment écran d'activité tertiaire **B**, un centre des cultures urbaines dédié à la danse et à la musique, un équipement de la petite enfance ainsi qu'une nouvelle résidence pour étudiants/jeunes actifs **A**. Au total, plus de 31.000 m² de bureaux, **B**, **H1**, **G1**, commerces et locaux d'activités **G2**, **H2**, **E** et **F**, seront construits, favorisant le dynamisme économique et l'animation commerciale du quartier.



92 ME
MONTANT DE
L'INVESTISSEMENT
DONT 42 ME FINANCÉS
PAR LA VILLE



38 000 m²
D'ESPACES VERTS
REVALORISÉS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROGRAMME

2015

- La Semapa se voit confier l'opération d'aménagement.

2016

- Démarrage des études portant sur le réaménagement des espaces publics ;
- Lancement du concours

d'architecture pour la construction du gymnase-pont et de la résidence pour étudiants RATP.

2017

- Études urbaines ;
- Poursuite de la concertation.

2018

- Fin des études urbaines ;
- Lancement des appels d'offres pour les travaux de réaménagement des espaces verts **V1** et **V3** ;
- Démarrage des travaux du gymnase-pont **I2** et de la résidence pour

étudiants **I1** ;

2019

- Travaux de réaménagement des espaces verts **V1** et **V3** ;

3 QUESTIONS À...



CATHERINE BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^e arrondissement

“ Nous amplifierons ce changement, en construisant des immeubles écrans pour protéger les habitants des nuisances sonores du boulevard périphérique. ”



FRÉDÉRIQUE CALANDRA

Maire du 20^e arrondissement

“ L'un des enjeux fort de cette opération est de poursuivre la transformation du cadre de vie... ”

1 QUELLE EST VOTRE AMBITION POUR CE QUARTIER DE LA PORTE DE VINCENNES ?

Catherine Baratti-Elbaz : Le projet doit permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants. Aujourd'hui, le quartier de la Porte de Vincennes est essentiellement dédié au logement familial et aux équipements publics. Depuis plusieurs années, nous avons renforcé les services sur ce territoire : création d'une crèche, modernisation du groupe scolaire Lamoricière, prolongement du tramway. Néanmoins, il est désormais nécessaire de diversifier les usages afin de créer une nouvelle dynamique plus équilibrée, par la création de bureaux, d'un hôtel de tourisme et de commerces de proximité, bénéficiant aux habitants et rendant le quartier plus vivant.

Un nouveau gymnase est également programmé ; il sera construit au dessus du boulevard périphérique, une technique innovante permettant entre autre de réduire les nuisances sonores liées à la circulation automobile.

Frédérique Calandra : Aujourd'hui, la Porte de Vincennes est un quartier avant tout résidentiel. La programmation, concertée avec les habitants, se concentre sur le développement d'activités économiques et d'emplois, apportant ainsi de la mixité urbaine au quartier. La Porte de Vincennes accueillera plus de 30 000 m² d'activités économiques / bureaux / commerces, mais aussi des équipements publics (gymnase, centre des cultures urbaines...) et des résidences étudiantes / jeunes actifs.

ZOOM SUR

LA SEMAPA, AMÉNAGEUR DE LA PORTE DE VINCENNES

La SEMAPA (Société d'étude, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne) est une société publique locale d'aménagement, dont les actionnaires sont la Ville de Paris, le Département de Paris et la Région Ile-de-France. Elle suivra la conception, la planification et la réalisation de l'aménagement de la Porte de Vincennes et organisera la concertation avec les habitants au fur et à mesure de l'avancée des projets. En outre, elle conduit différentes opérations d'aménagement essentiellement dans le 13^e arrondissement de Paris notamment l'opération Paris Rive Gauche en bord de Seine, l'éco-quartier réalisé Gare de Rungis, mais aussi le GPRU Bédier - Porte d'Ivry et les opérations Paul Bourget et 90, boulevard Vincent Auriol.

www.semapa.fr

© Daniel Rousselot/SEMAPA

2020

- Livraison de l'hôtel **J** ;
- Livraison des premiers immeubles à l'est du boulevard périphérique **E** et **F** ;
- Livraison des espaces verts **V1** et **V3** ;

- Livraison du gymnase-pont **I2** et de la résidence pour étudiants **I1** ;

2021

- Livraison des espaces verts **V2** et **V4** ;

2022

- Livraison du mail central de l'avenue de la Porte de Vincennes **1** ;

2022 ET AU DELÀ

- Livraison des immeubles de part et d'autre de l'avenue de la Porte de Vincennes **G1** et **H1** ;
- Végétalisation des espaces publics situés à l'ouest ;
- Livraison des immeubles de part et d'autre du mail central **G2** et **H2** ;
- Ouverture d'une nouvelle voie de circulation, dans le secteur Cristino Garcia **3** ;
- Livraison des abords

du square Cristino Garcia **V5** ;

- Livraison de la passerelle piétonne **2** ;
- Livraison des immeubles et équipements publics dans le secteur Cristino Garcia **A** et **B** ;

2

QUELS ENJEUX GUIDENT CETTE OPÉRATION : AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, DÉVELOPPEMENT D'UNE MIXITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE, SOCIALE, ... ?

Frédérique Calandra : L'un des enjeux fort de cette opération est de poursuivre la transformation du cadre de vie, déjà amorcée avec l'arrivée du tramway et la réhabilitation de nombreux logements sociaux.

Il s'agira aussi de promouvoir une architecture innovante, qui prenne en compte les spécificités de la construction à proximité du périphérique. Réinventer les formes urbaines et architecturales des Portes de Paris est un défi pour notre Ville et notre Métropole.

Catherine Baratti-Elbaz : Notre projet vise à réduire les nuisances du boulevard périphérique pour améliorer et pacifier le cadre de vie des habitants.

En 2012, un nouvel enrobé phonique a déjà été mis en place sur le périphérique et en 2014 la vitesse maximale autorisée passait de 80 à 70km/h. Les effets bénéfiques ont été immédiats.

Nous amplifierons ce changement, en construisant des immeubles écrans pour protéger les habitants des nuisances sonores du boulevard périphérique. Les espaces publics de la Porte de Vincennes seront végétalisés et mieux organisés. Dans une approche métropolitaine, nous reconnecterons les quartiers de nos arrondissements, et les communes situées de l'autre côté du boulevard périphérique.

Une passerelle piétonne, au-dessus du boulevard périphérique, permettra de relier directement le boulevard Carnot et la rue du Chauffault.

3

EN QUOI LE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS EST-IL FONDAMENTAL ?

Catherine Baratti-Elbaz : Les espaces publics sont le lieu de passage obligé des habitants, y compris des nombreux jeunes fréquentant les établissements scolaires du quartier. Leur réaménagement doit être pensé avec les habitants lors de la phase de concertation, afin de faciliter et sécuriser les cheminements piétons et cyclistes.

Elle concerne également les jardins publics, réaménagés et créés, afin qu'ils deviennent de véritables lieux paisibles pour les habitants et des espaces de jeux et d'épanouissement pour les plus jeunes. Nous réamènerons le square Carnot et créerons une extension de ce jardin, imaginée avec les habitants et usagers en fonction de leurs besoins.

Frédérique Calandra : Il est tout d'abord prévu le réaménagement du rond-point franchissant le périphérique en un boulevard rectiligne avec la création d'une piste cyclable dans les deux sens de circulation. Cette transformation permettra plus de cohérence urbaine et favorisera les circulations douces.

Parallèlement, côté 20^e, il est prévu la requalification des squares Delaporte et de la Paix avec pour ambition de leur redonner des usages et donc une attractivité.

Enfin, certaines rues seront réaménagées : Rue Albert Willemetz, rue du Commandant l'Herminier (création d'une piste cyclable) ; et le secteur Cristino Garcia sera lui aussi requalifié avec la création d'une voie nouvelle entre la rue de Lagny et la rue Maryse Hilsz.



PLUS DE
31 000 m²
D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES /
BUREAUX /
COMMERCE

LA ZONE D'AMÉNAGEMENT S'ÉTEND SUR 27 HECTARES

- 4 000 M² D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS
- 24 500 M² D'ACTIVITÉS TERTIAIRES ET DE BUREAUX
- 6 900 M² DE COMMERCE, ARTISANATS ET SERVICES
- 2 700 M² DE LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS (PLUS UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE RATP DE 150 LOGEMENTS)
- 38 000 M² D'ESPACES VERTS REVALORISÉS



© Daniel Rousselot/SEMAPA



Conseiller de Paris,
Délégué auprès de l'Adjoint chargé
de l'Urbanisme,
chargé des questions
relatives à l'architecture
et aux Grands Projets
de renouvellement urbain.
Délégué auprès de la Maire
du 20^e chargé du comité local de
l'Urbanisme.

Quels sont les enjeux du GPRU Porte de Vincennes ?

L'enjeu du Grand Projet de Renouvellement Urbain est avant tout d'améliorer la qualité de vie des habitants. Une première phase de travaux de voirie a été réalisée avec l'aménagement de l'avenue de la porte de Vincennes, des rues Noël Ballay et Fernand Foureau, et la rénovation Plan Climat Energie de plusieurs immeubles.

Le projet prend maintenant toute son ampleur. La porte de Vincennes va devenir un lieu attractif : plus d'emplois, d'espaces verts et d'équipements publics (un gymnase, un centre des cultures urbaines, sans compter la bibliothèque en construction). Les nuisances du périphérique vont être réduites autant que possible.

Comment s'inscrit l'aménagement de la Porte de Vincennes dans le GPRU ?

L'aménagement de la porte de Vincennes va permettre de créer une grande place, qui fera le lien entre Paris, Saint-Mandé, Vincennes et Montreuil. On la traversera beaucoup plus facilement que l'actuel rond-point, à l'image de

“

Plus de nature en ville,
de services publics
et de commerces.

”

l'aménagement de la porte des Lilas.

Quels sont les bénéfices attendus pour les habitants des deux arrondissements ?

Les bénéfices seront multiples : moins de nuisances, et un environnement plus agréable, avec plus de nature en ville, de services publics et de commerces. Le quartier ne sera plus identifié avant tout par la proximité du périphérique mais par les nombreux équipements qui attireront des habitants du 12^e, du 20^e comme des communes riveraines, et qui porteront une image très positive pour le quartier.

Le Grand Projet de Renouvellement Urbain, un défi pour Paris

L'opération d'aménagement Porte de Vincennes fait partie du Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) de la Ville de Paris. Explications.

13
SITES
PARISIENS
ONT ÉTÉ
INTÉGRÉS
DANS
LE PROJET

Le GPRU est un dispositif « Politique de la ville » destiné à revaloriser et réhabiliter des quartiers périphériques, éloignés du dynamisme du centre de la capitale. Initié par la Ville de Paris, ce grand projet a été lancé en 2002. Il associe plusieurs partenaires : l'Etat, la Région IdF, la Caisse des Dépôts et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)...

Valoriser les quartiers périphériques

Au programme : aménagements urbains, développement de l'emploi, actions en faveur de la sécurité et de la propreté, échanges avec les communes voisines...

Ce vaste projet concerne près de 200 000 habitants et sept arrondissements.

La vocation du GPRU est de mieux intégrer les quartiers situés en bordure de Paris et des com-

munes limitrophes, confinés entre les boulevards des Maréchaux et le boulevard périphérique et d'améliorer leur cadre de vie :

- restaurer un environnement plus pacifié et agréable ;
- implanter des commerces ainsi que des services publics et associatifs de proximité ;
- construire des pôles d'activités favorisant le développement économique ;
- installer des voies et des structures créant du lien avec les communes voisines.

Dans certains quartiers, un projet de territoire a été étudié et des actions planifiées. Ces projets sont élaborés avec les différents partenaires de la Ville et les mairies d'arrondissement, en concertation avec les habitants appelés à s'exprimer lors de consultations publiques.



© CAB Architectes / Bourbouze-Graindorge / RATP / Logis-Transports / SEMAPA

Un gymnase avenue Courteline et une résidence étudiante/jeunes actifs

La SEMAPA réalise un équipement sportif, qui enjambera le boulevard périphérique, le long de l'avenue Courteline et Logis-Transports, une résidence pour étudiants ou jeunes actifs. Livraison prévue en 2020.

Cette opération fait partie d'un ensemble regroupant deux constructions mitoyennes et autonomes :

- Un équipement sportif multisports, réalisé au-dessus du boulevard périphérique, sous maîtrise d'ouvrage SEMAPA et conçu par CAB Architectes. Le programme comprend un gymnase et deux salles : Dojo et danse ;
- Une résidence pour étudiants ou jeunes actifs de 150 chambres, sous maîtrise d'ouvrage Logis-Transports, dessinée par l'architecte Bourbouze-Graindorge. Cette dernière, viendra se superposer au bâtiment de stockage existant de la RATP.

Un programme ambitieux en terme de performances énergétiques et environnementales.

Les deux programmes répondent aux exigences du Plan Climat Energie de la Ville de Paris, et présentent des toitures végétalisées. L'arrière du gymnase sera réservé à un corridor écologique reconnectant les deux rives du boulevard périphérique.

Les travaux démarreront en septembre 2018 et la livraison est prévue en 2020.

2 500 m²
POUR LE GYMNASE
ET SES 2 SALLES,
UN DOJO ET UNE
SALLE DE DANSE

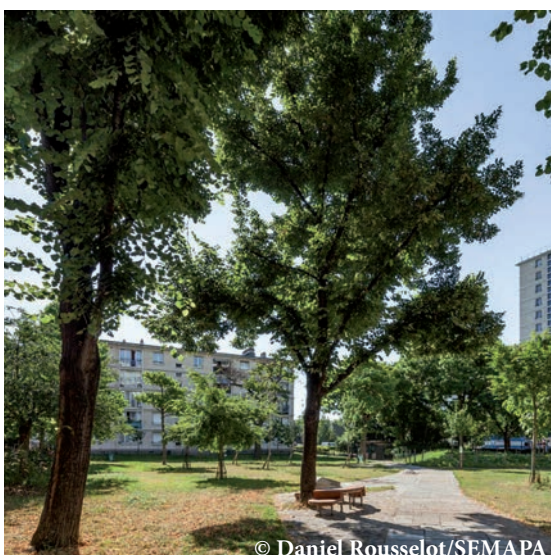
ZOOM SUR

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS, UN ENJEU CLÉ DU PROJET

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue en octobre 2016, composée de l'agence Lambert-Lénack (architectes) – Topotek 1 (paysagistes) - Arcadis (bureau d'étude) - Les Eclairagistes Associés, propose, dans l'esprit du projet global d'aménagement :

- d'interpréter l'enchaînement des tracés historiques comme une seule et grande avenue depuis la place de la Nation jusqu'au Château de Vincennes ;
- de relier les squares en un "Parc de la Porte de Vincennes", unifié, introduisant de nouveaux usages ;
- de renforcer l'identité de la « ceinture verte » en proposant un traitement du paysage plus libre en bordure du boulevard périphérique ;

Il s'agit bien d'unifier les talus du périphérique, les squares de quartier, les voies de circulation locales dans une grande trame paysagère continue, dans laquelle seraient inclus des espaces et des programmes de proximité.



© Daniel Rousselot/SEMAPA

LES ENFANTS AU COEUR DU PROJET

Les élèves des écoles primaires, Lamoricière dans le 12^e et Maryse Hilsz dans le 20^e, ont imaginé leur jardin idéal, et l'ont représenté à l'aide de maquettes.

Au printemps dernier, deux classes ont participé à des ateliers de conception, menés par Ateliers Villes. Entourés d'un animateur architecte et de leurs enseignants, les élèves de CE1 et CM2 ont conduit une réflexion sur le réaménagement de 2 jardins du projet Porte de Vincennes. La classe de l'école Maryse Hilsz, dans le 20^e, a réfléchi aux aménagements du square Delaporte (20^e), et la classe de l'école Lamoricière, dans le 12^e, s'est concentré sur le square Carnot Ouest existant et sur la création du jardin Carnot Est (12^e).

Des jardins pour s'amuser, pour partager, pour respirer...

Lors des quatre ateliers, qu'ils ont suivis, les enfants ont entrepris un travail de conception des jardins en équipe. Et, en juin, comme des professionnels, ils ont présenté leurs projets aux parents, aux élus des Mairies d'arrondissement, à l'équipe Lambert-Lénack, maître d'œuvre des espaces pu-



© SEMAPA

Maquettes des élèves de l'école Maryse Hilsz (20^e)

blics et espaces verts de la ZAC Porte de Vincennes, et à la SEMAPA. Au centre de leurs préoccupations, la recherche de convivialité, l'eau, les jeux et la nature (plantes, fleurs, arbres fruitiers, jardins partagés...). L'investissement et l'enthousiasme des élèves, tout comme la qualité de leur travail, ont conquis parents et professionnels.

LA CONCERTATION : LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Mairie de Paris

Porte de Vincennes

Dans notre quartier, imaginons les jardins de demain !

4 ATELIERS PARTICIPATIFS

12^e ARRONDISSEMENT
JARDIN CARNOT
MARDI 26 SEPTEMBRE, A 19H
OU
MERCREDI 4 OCTOBRE, A 19H
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LAMORICIÈRE
 10 AVENUE LAMORICIÈRE - 75012 PARIS

20^e ARRONDISSEMENT
JARDIN DELAPORTE
JEUDI 28 SEPTEMBRE, A 19H
OU
SAMEDI 7 OCTOBRE, A 10H
COLLÈGE LUCIE FAURE - SITE CRISTINO GARCIA
 10 RUE CRISTINO GARCIA - 75020 PARIS

www.portdevincennes.fr

SEMAPA **Mairie de Paris 20**

La concertation de l'opération Porte de Vincennes se poursuit

En effet, fin septembre-début octobre, des ateliers de concertation ont été proposés aux habitants sur la thématique de la revalorisation des espaces verts, notamment sur les usages du jardin Carnot dans le 12^e et son extension de l'autre côté du boulevard et ceux du jardin Delaporte dans le 20^e.

Deux ateliers se sont déroulés dans le 12^e, à l'école élémentaire Lamoricière et deux dans le 20^e, au collège Lucie Faure - site Cristino Garcia, chacun à une date différente pour permettre au plus grand nombre de participer.

Des ateliers pour travailler sur les différents usages des jardins.

Les ateliers, menés par Etat d'Esprit Stratis, ont été organisés pour réfléchir à l'aménagement futur de ces jardins et imaginer les activités et équipements que l'on pourrait y trouver.

En 2020, les jardins Delaporte et Carnot réaménagés (2021 pour la partie étendue du jardin Carnot) pourront accueillir des aires de jeux, des zones de détente et de nouveaux équipements sportifs et les chemins cyclables et piétons seront facilités par la création de nouveaux itinéraires.

Ces ateliers seront suivis d'une réunion publique de restitution des échanges.

4

ATELIERS PARTICIPATIFS DANS LE 12^e ET LE 20^e ARRONDISSEMENT DE PARIS